

JOURNAL

ÉCOLE DE LA MONTAGNE



Le changement de température - Rappel

Les journées raccourcissent et le froid s'est installé. Pour profiter pleinement de l'extérieur, vos enfants se doivent d'être bien vêtus selon les conditions climatiques.

Veillez vous assurer que vos enfants soient habillés pour jouer à l'extérieur pour ne pas avoir froid, qu'ils aient des vêtements de rechange et **d'IDENTIFIER** tous les morceaux de vêtements.

Dans un même ordre d'idée, il est possible qu'en cas de pluie fine, les élèves prennent leur récréation à l'extérieur, il faut donc prévoir les vêtements appropriés.

Structures de jeux

Toutes les structures de jeux et les balançoires sont fermées depuis le mardi 12 novembre 2019. Malgré que certains après-midis, la température est plus clémente, celles-ci resteront fermées jusqu'au printemps pour assurer la sécurité de tous et chacun.



MOT-CLÉ

Ici on s'implique

Groupe positif

En vue d'améliorer l'organisation de la cour d'école, des élèves seront amenés à devenir un jeune actif pour son école.

Les membres du groupe positif joueront des rôles pour s'occuper du comptoir de prêt, comme policier des déchets, comme médiateur et pour s'occuper de rapporter les jouets perdus au comptoir de prêt.



Ces jeunes recevront une petite formation en lien avec les différents rôles. Ils seront soutenus par les surveillantes de la cour. Leur implication permettra à chacun de développer plusieurs compétences et habiletés.

Dans un même ordre d'idées, nous mettrons en place un conseil des élèves pour les élèves de la 5^e et 6^e année. Ce conseil aura comme rôle de nous aider à organiser des activités, de parler au nom des leurs, d'aider les élèves à avoir une meilleure qualité de vie à l'école et de donner l'exemple aux autres.

Aux portes des congés des fêtes

Chers parents et chers élèves, en ce moment de l'année, nous sommes fiers de ce qui a été accompli. Comment ne pas être fier de nos élèves, des membres du personnel, des bénévoles et des parents qui mettent la main à la pâte pour faire de notre école un endroit où il fait bon vivre!

Nous tenons à vous souhaiter un bon temps des fêtes en famille. Au plaisir de poursuivre notre belle collaboration en 2020!



AUSSI DANS CE NUMÉRO

INFO – PARENTS

Sommeil

**À l'équipe-école...
Merci !**

Enquête sur le plomb

**Offre de services en
janvier**

Nouveau tarif

**Période d'inscriptions
2020-2021**

MOT-CLÉ

INFO-PARENTS



Sommeil : les effets sur le développement et le comportement

Le nombre suffisant d'heures de sommeil varie d'un enfant à l'autre. Généralement, jusqu'à l'âge de 5 ans, votre enfant aura besoin de 10 à 12 heures par nuit et peut-être d'une sieste pendant la journée (à partir de 4 ans, 3 enfants sur 4 ne font plus la sieste).

À partir de 6 ans, et jusqu'à 12 ans environ, un enfant aura besoin de 10 à 11 heures de sommeil par nuit. Un sommeil suffisant, en nombre d'heures et en qualité, aide au développement de l'enfant et à ses apprentissages.

C'est pendant qu'il dort que l'enfant cimente tout ce qu'il a appris dans sa journée. Dormir suffisamment permet à votre enfant :

- de renforcer ses apprentissages, sur le plan tant du langage que des habiletés motrices, des informations apprises et des stratégies pour résoudre un problème;
- de mieux utiliser son raisonnement logique;
- de mieux gérer ses émotions;
- de rester alerte pendant la journée;
- de se concentrer davantage et plus longtemps;
- de bien se développer sur le plan physique; - de renforcer son système immunitaire.

*Extrait de <https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/vie-famille/fiche.aspx?doc=sommeil-effets-developpement-comportement>

À l'équipe-école... Merci!

Chers parents, je trouve important de vous partager mes observations depuis mon arrivée à l'école de la Montagne. Parce qu'ils font partie du quotidien des élèves, je tiens à vous souligner le travail de l'équipe-école, qui jour après jour, démontre leur engagement et leur professionnalisme et contribue ainsi au développement de chacun de nos élèves.

Par leurs actions, nous voyons bien que vos enfants sont leur priorité et que l'équipe-école a à cœur leur bien-être. Quel plaisir de travailler avec ces gens extraordinaires de métier et de passion. Quelle belle équipe !

Bravo!

MOT-CLÉ

Enquête sur le plomb



Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous a fait parvenir la procédure visant à mesurer les concentrations de plomb dans l'eau des écoles du Québec. Ces contrôles seront nécessaires afin de garantir que l'eau mise à la disposition des élèves et du personnel scolaire soit conforme aux normes établies par Santé Canada en matière de concentration de plomb (5µg/L). Cette opération de mesure de la concentration du plomb dans l'eau potable des établissements d'enseignement s'inscrit dans un processus général afin de réduire l'exposition des individus au plomb.

La campagne de dépistage est débutée dans les écoles du Québec, mais ne se terminera qu'en mai 2020.

MOT-CLÉ

Offre de services dès janvier

À partir du mois de janvier 2020, il y aura un changement dans les services offerts aux élèves. Avec le départ d'une enseignante-ortho pour quelques mois et afin de respecter le budget de notre école, l'équipe-école travaille présentement à réorganiser certains services.

À partir du mois de janvier, nous remplacerons des heures en orthopédagogie par de l'enseignement-ressource. Nous aurons alors une enseignante-ortho à raison de 4 jours par semaine et une enseignante-ressource qui travaillera directement avec les enseignantes afin d'aider celles-ci et améliorer les résultats scolaires des élèves qui peuvent éprouver certaines difficultés dans une matière ou dans une autre.

Cette enseignante-ressource sera présente à raison de 6 jours par mois, 1 heure par classe, à chaque jour. Un travail de collaboration pour la réussite de nos élèves.

MOT-CLÉ

Nouveau tarif pour les services de garde



Selon les modalités prévues dans les règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021 (Direction générale du financement du MEES), nous tenons à vous aviser que la contribution parentale pour les services de garde en milieu scolaire s'élèvera à 8,50 \$ à partir du 1^{er} janvier 2020.

MOT-CLÉ



Période d'inscriptions pour les élèves du préscolaire

Prenez note que la période d'inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 au préscolaire aura lieu du lundi 20 janvier au vendredi 24 janvier 2020.